Malaisie : une compagnie forestière envahit une communauté Penan et maltraite ses habitants

Long Lunyim est une communauté Penan de Sungai Pelutan, Baram, située dans la Division Miri de l'état de Sarawak, Malaisie. Autrefois, elle faisait partie d'un autre village appelé Long Tepen. Il y a quelques années, les gens de Long Lunyim ont décidé de quitter le village de Long Tepen et de s'établir un peu plus loin comme une communauté séparée, en raison de désaccords avec le chef de Long Tepen au sujet de l'invasion des activités forestières dans leur territoire coutumier.

La compagnie forestière Lajong Lumber, subsidiaire de Rimbunan Hijau, a couvert le chef de Long Tepen d'argent, et ses fils de postes dans l'entreprise, en échange des terres des résidents. Les opérations de la compagnie ont commencé à se rapprocher de plus en plus de Long Lunyim, pour finalement envahir les fermes individuelles et la forêt communale. Lorsque les gens de Long Lunyim sont allés se plaindre et demandé à Lajong Lumber d'arrêter ses opérations, la compagnie s'est contentée de leur répondre qu'elle avait déjà payé leur chef, et que celui-ci les avait autorisés à occuper les terres.

Les habitants de Long Lunyim ont adressé plusieurs lettres, entre 2000 et 2003, aux autorités locales et à la compagnie elle-même, dans lesquelles ils expliquent, entre autres, qu'ils n'appartiennent plus à Long Tepen et ne dépendent plus de l'autorité du chef ni du comité de ce village, qu'ils sont bien plus nombreux que les habitants de ce dernier, et que la compagnie n'avait donc pas le droit d'acheter leur consentement à Long Tepen.

En août 2003, les résidents de Long Lunyim ont dressé une barricade qui, six jours plus tard, a été retirée lorsque les protestataires ont été invités à rencontrer à Miri le directeur général de la compagnie, qui s'est montré réceptif à leurs demandes.

Néanmoins, le 4 septembre la police est venue chercher un voisin de Long Lunyim, M. Semali Sait, a vite fait de l'arrêter et a confisqué l'arme de son père qui, soit dit en passant, possédait un permis en règle. Il lui ont passé les menottes et l'ont emmené au commissariat de Marudi, en un voyage par terre et par eau qui a dû prendre environ six ou sept heures.

Cet événement a été très traumatisant pour les autres villageois, juste au moment où ils devaient commencer la saison des semailles. Le lendemain, lorsque le père du détenu, Sait Kiling, s'est rendu au poste de police le plus proche pour demander des explications, il a été lui aussi arrêté et conduit, menottes aux poignets, à la prison de Marudi. Autant le père que le fils sont restés 8 jours en détention, pour être ensuite inculpés, arbitrairement, d'intimidation criminelle en vertu de la section 506 du code pénal. Ils sont maintenant en liberté provisoire sous caution.

L'arrestation et les accusations étaient fondées sur une plainte portée auprès de la police par le chef de campement et un travailleur de Lajong Lumber, qui ont déclaré qu'ils avaient été menacés et intimidés par cinq résidents de Long Lunyim, dont Semali et son père. Ces derniers ont pourtant catégoriquement nié l'accusation, et fourni des preuves à l'appui de leurs affirmations.

Quant à la compagnie, elle avait froidement calculé son coup. Tandis que les gens étaient en prison, ou malades d'inquiétude pour les deux personnes arrêtés et les trois autres qui, sans être détenues, étaient néanmoins nommées dans le rapport policier, ou bien terrifiés chez eux, la compagnie en a profité pour faire entrer dans l'aire de forêt réservée dix tracteurs, deux unités de construction de pistes et huit équipements d'abattage, pour s'emparer de tout le bois le plus vite possible. Les affaires sont les affaires.

Pour manifester votre appui aux Penan dans leur lutte, visitez le site : http://www.wrm.org.uy/alerts/october03.html#2 (en anglais)

Article fondé sur des informations fournies par : Sahabat Alam Malaysia/Amis de la Terre Malaisie, adresse électronique : sammarudi@yahoo.com ; envoyé par Damien Ase, adresse électronique : dase@celcor.org.pg